

Envoyé en préfecture le 30/11/2023

Reçu en préfecture le 30/11/2023

Publié le 01.12.2023

ID : 089-200039642-20231123-100_2023-DE

RAPPORT ANNUEL 2022

Sur le prix et la qualité du Service public d'Élimination des Déchets ménagers et assimilés

**Communauté de Communes Le Tonnerrois en
Bourgogne**

Le Sémaphore 2 Avenue de la Gare 89700 TONNERRE
03 73 91 00 11 – ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30



SOMMAIRE

Envoyé en préfecture le 30/11/2023
Reçu en préfecture le 30/11/2023
Publié le 01.12.2023
ID : 089-200039642-20231123-100_2023-DE

1. Le territoire desservi

1.1. Le périmètre

1.2 L'organisation

2. La collecte

2.1 La collecte des ordures ménagères résiduelles en porte à porte

2.1.1 L'organisation

2.1.2 Tonnages collectés

2.2 La collecte sélective des déchets recyclables

2.2.1 L'organisation

2.2.2 Les tonnages

2.3 La collecte en déchèterie

2.3.1 L'organisation

2.3.2 La fréquentation

2.3.3 Les tonnages

2.4 Bilan collecte des déchets

3. Le traitement

3.1 des ordures ménagères résiduelles

3.2 des déchets recyclables

3.3 des déchets issues des déchèteries

4. Données financières

4.1 Les dépenses et les recettes pour la gestion des déchets ménagers

4.2 Analyse des coûts (données de la matrice Ademe)

4.2.1 Le coût aidé du service déchets

4.2.2 Le financement du service

4.2.3 La nature des charges et produits

4.2.4 Les rachats de matériaux

5. Communication, prévention

5.1 Actions de communication

5.2 Animation, prévention

5.2.1 Animations en milieu scolaire et extra-scolaire

5.2.2 Informations grand public

5.2.3 Actions en porte à porte

5.2.4 Autres actions de prévention

5.2.4.1 sur le tri sélectif

5.2.4.2 sur le compostage

1. Le territoire



1.1 Le périmètre

Le territoire de la communauté de communes le Tonnerrois en Bourgogne est composé de 52 communes, soit 15 519 habitants en 2022.

La communauté de communes exerce la compétence collecte et traitement des déchets ménagers sur l'ensemble des communes de son territoire.

La collectivité prélève la redevance incitative depuis janvier 2015.

Envoyé en préfecture le 30/11/2023

Reçu en préfecture le 30/11/2023

Publié le 01.12.2023

ID : 089-200039642-20231123-100_2023-DE

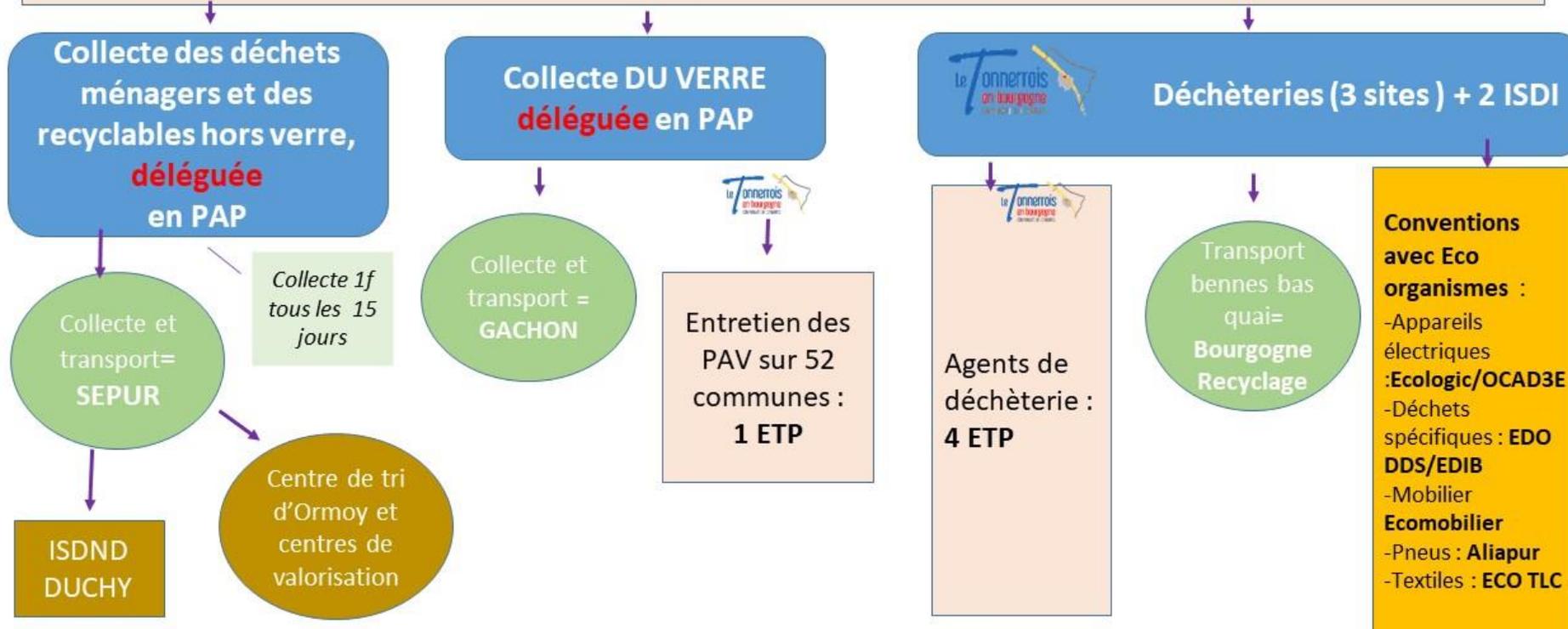
COMMUNE	Population légale	Abonnés
AISY SUR ARMANCON	238	153
ANCY LE FRANC	853	552
ANCY LE LIBRE	160	121
ARGENTENAY	78	72
ARGENTEUIL SUR ARMANCON	220	153
ARTHONNAY	151	125
BAON	61	42
BERNOUIL	112	57
CHASSIGNELLES	300	169
CHENEY	225	111
COLLAN	163	103
CRUZY LE CHATEL	234	198
CRY	165	109
DANNEMOINE	472	243
DYE	214	112
EPINEUIL	554	325
FLOGNY LA CHAPELLE	974	560
FULVY	130	81
GIGNY	88	77
GLAND	46	55
JULLY	131	91
JUNAY	68	57
LEZINNES	661	404
MELISEY	237	150
MOLOSMES	171	126
NUITS	393	230
PACY SUR ARMANCON	183	135
PERRIGNY SUR ARMANCON	130	72
PIMELLES	63	48
QUINCEROT	63	49
RAVIERES	718	430
ROFFEY	141	87
RUGNY	75	73
SAMBOURG	73	38
SENNEVOY LE BAS	77	78
SENNEVOY LE HAUT	115	82
SERRIGNY	110	67
ST MARTIN SUR ARMANCON	145	94
STIGNY	88	74
TANLAY	935	614
THOREY	36	30
TISSEY	109	58
TONNERRE	4 381	2604
TRICHEY	41	43
TRONCHOY	127	90
VEZANNES	52	34
VEZINNES	156	100
VILLIERS LES HAUTS	121	97
VILLON	109	105
VIREAUX	107	73
VIVIERS	111	83
YROUERRE	154	98
Total	15 519	9834

+ 2.57 % d'usagers par rapport à 2021

1.2 l'organisation

Service Environnement

	Service administratif :	Responsable du Pôle aménagement et attractivité :	0,5 ETP
		Cheffe de service :	1 ETP
		Accueil et facturation:	1 ETP
		Animation prévention, accueil :	1 ETP
Service Environnement <i>Sémaphore</i> , 2 Avenue de la Gare à Tonnerre depuis juin 2020 (post COVID)			



Synoptique de la gestion des déchets sur le territoire de la CCLTB en 2022

	OMR	EMBALLAGES ET JRM	VERRE	Déchèteries (hors gravat)	dont déchets verts
Tonnages	2238,79 t	1093,90 t	677,80 t	3294,56 t	783,35 t
Performances	144,3 gh/hab	70,5 kg/hab	43,7 kg/hab	212,3 kg/hab	50,5 kg/hab
Pré collecte	 bacs 80 L , 120L, 180L, 240L ou sacs bordeaux	 depuis 2022 bacs jaunes ou sacs jaunes	 110 colonnes	 3 déchèteries	
Collecte	PAP	PAP	PAV	Apport volontaire	Apport volontaire
	C0,5/ C1 pour habitat collectif	C 0,5 en alternance avec les OMR/ C1 sur centre ville de Tonnerre	Selon remplissage	Haut de quai en régie Bas de quai en prestation	Haut de quai en régis Bas de quai en prestation
Traitement	Enfouissement	Valorisation matière	Valorisation matière	Plusieurs filières	Valorisation organique
	ISDND de DUCHY (COVED)	Centre de tri SOREPAR à ORMOY	SOLOVER à Champforgueil (71)	Plusieurs sites	Plateforme de compostage VERT COMPOST

2. La collecte

2.1 La collecte des déchets ménagers résiduels en porte à porte

2.1.1 L'organisation

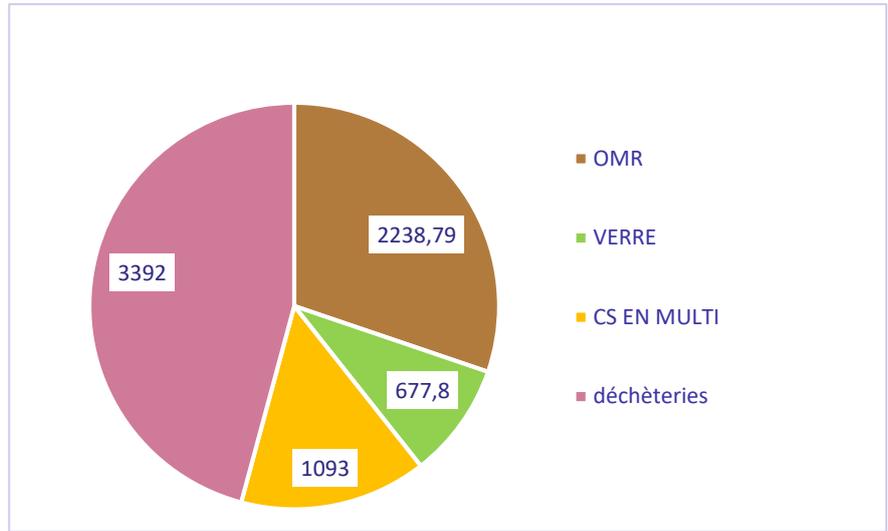
Circuits de collecte des déchets ménagers et recyclables (Emballages et papier)



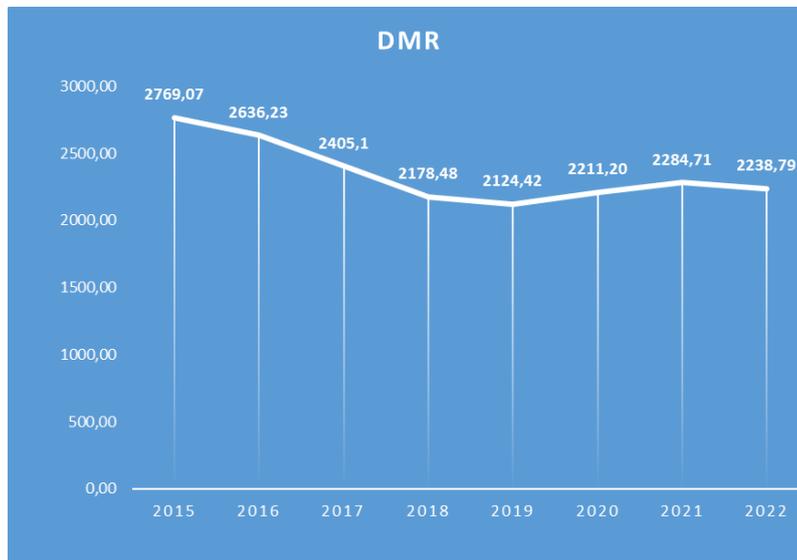
2.1.2 Tonnages collectés

Tonnages collectés sur la CCLTB par flux en 2022

- 7 401 t de DMA en 2022 soit -2% en 6 ans
- 7% d'OMr en 6 ans
- +2% de CS (hors verre) en 6 ans
- +2% de déchets collectés en déchèterie en 6 ans



Evolution des tonnages des déchets ménagers résiduels collectés



2239 tonnes de DMR en 2022, soit -19% de DMR de la mise en place de la redevance incitative

2.2 La collecte des déchets recyclables

2.2.1 L'organisation

Mise en place de la collecte sélective (emballages + papier) en porte à porte au 1^{er} janvier 2022.
 Le verre reste en point d'apport volontaire sur les 52 communes.

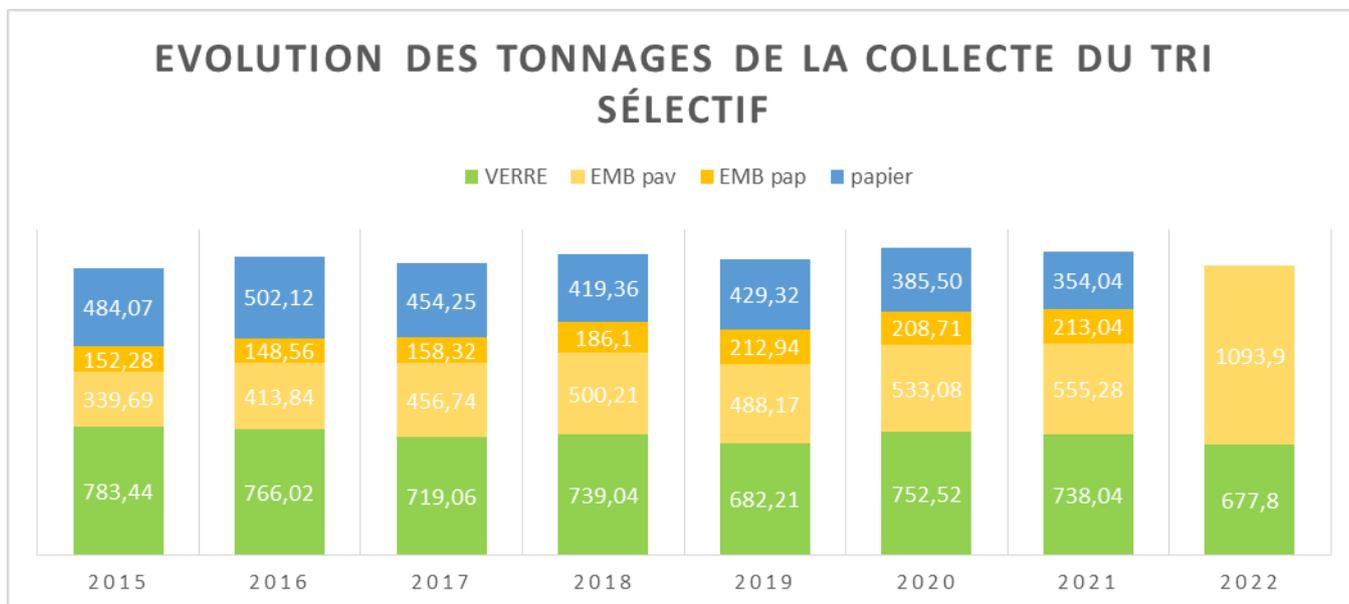
Circuits de collecte des déchets ménagers et recyclables (Emballages et papier)



2.2.2 LES TONNAGES COLLECTÉS

La mise en place de la collecte en porte à porte n'a pas eu d'effet sur la quantité collectée des emballages + papier cependant la qualité a été améliorée puisque le taux de refus en 2021 était de 27%, il est passé à 24% en 2022.

Le tonnage du verre est toujours en légère baisse.



2.3 LA COLLECTE EN DÉCHÈTERIE

2.3.1 L'ORGANISATION

3 Déchèteries sont présentes sur le territoire : à Tonnerre, A Ancy le Franc et Rugny

Horaires d'ouverture :

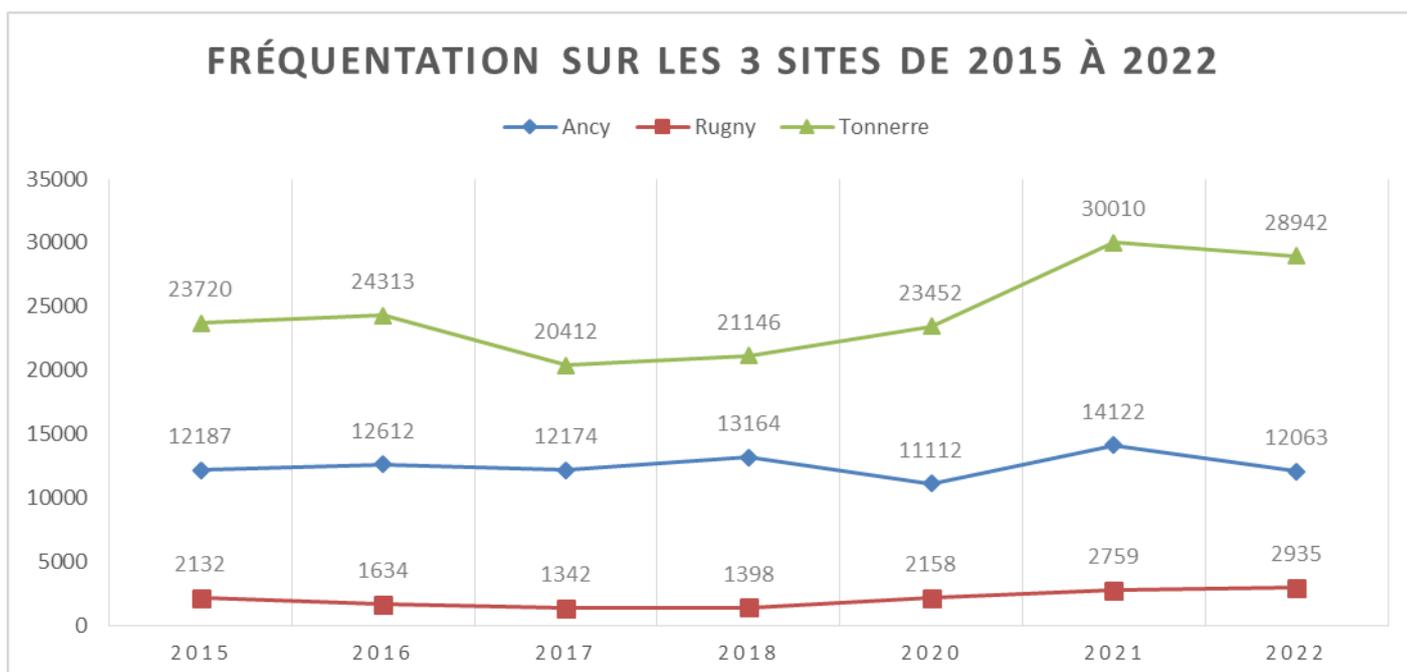
	JANVIER FEVRIER MARS OCTOBRE NOVEMBRE DECEMBRE	AVRIL à fin SEPTEMBRE	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
TONNERRE	9h-12h30	9h-12h30		✓	✓		✓	✓
	13h30-17h	13h30-18h	✓	✓	✓		✓	✓
ANCY	9h-12h30	9h-12h30	✓		✓	✓		✓
	13h30-17h	13h30-18h	✓		✓	✓	✓	✓
RUGNY	9h-12h30	9h-12h30			☐			✓
	13h30-17h	13h30-18h			✓			✓

Pendant la période forte chaleur en fin juillet et août, les déchèteries sont passées en horaires canicules (7h à 14h pour Tonnerre et 7h à 12h30 pour Rugny et Ancy le Franc).

Les déchets acceptés :



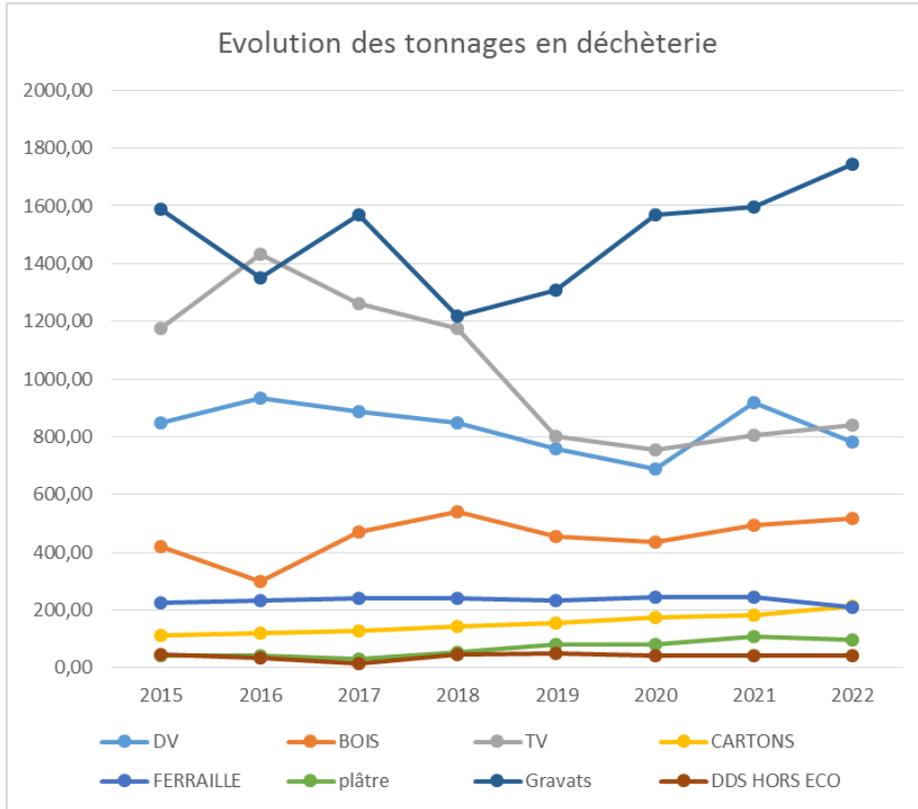
2.3.2 La fréquentation des déchèteries



Baisse de la fréquentation de 3.5% sur la déchèterie de Tonnerre et de 14,5 % sur Ancy le Franc
 Fréquentation en hausse permanente à Rugny

2.3.3 les tonnages collectés

Total des tonnages (hors gravats) déposés en déchèterie = 3 441.16 tonnes

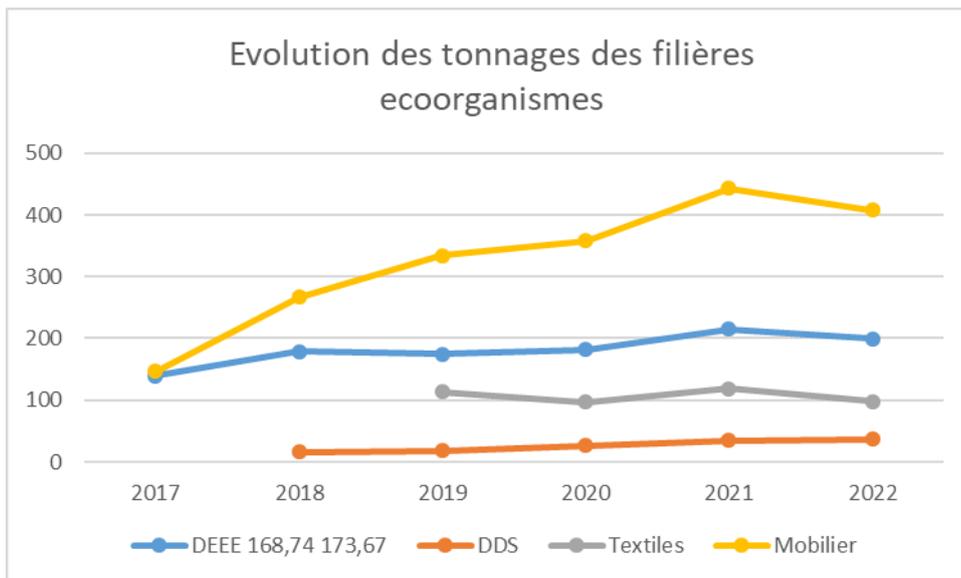


Depuis 2020 hausse du Tout venant, du Bois et du carton

Les tonnages des déchets verts sont en baisse.
 Les tonnages des autres filières sont stables

Les tonnages des gravats ne cessent d'augmenter depuis 2018

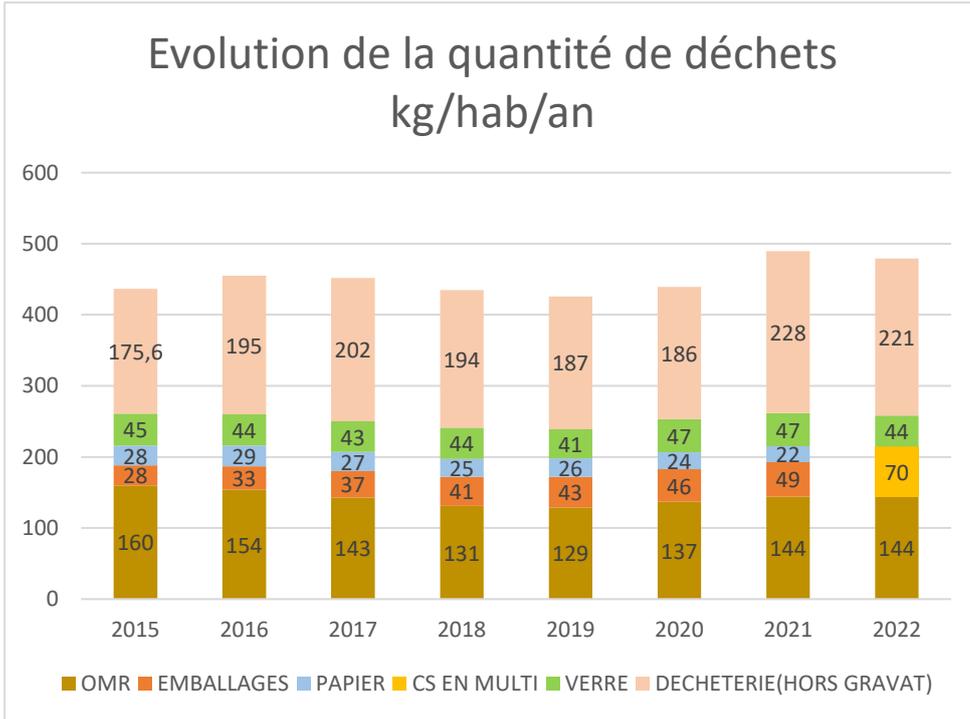
L'objectif du programme local de prévention des déchets ménagers établis en 2018 a fixé comme objectif de descendre à 792 tonnes pour le tout-venant (835t en 2022).



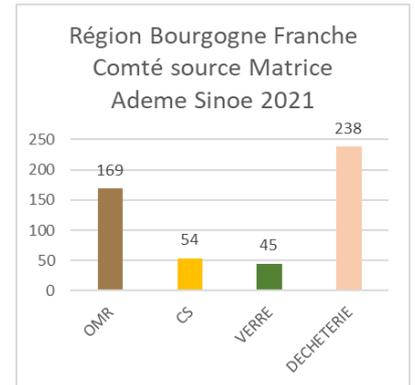
Légère baisse des tonnages de la filière mobilier.

Les tonnages sont plutôt stables pour les autres filières

2.4 Bilan ratios de collecte des déchets



Comparaison avec :

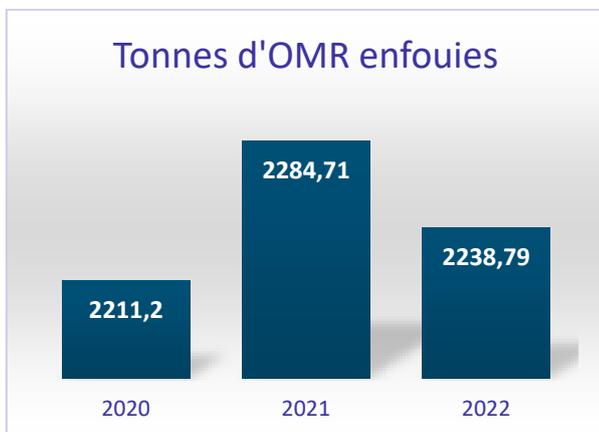


La collectivité présente des résultats satisfaisants en comparaison aux données régionales. Toutefois le ratio de production des OMR qui était en constante diminution jusqu'en 2019, montre une stabilité ces 2 dernières années. La CCLTB doit donc être vigilante et parvenir à faire diminuer à nouveau ce flux.

3. Traitement

3.1 Traitement des ordures ménagères

Les ordures ménagères résiduelles de la CCLTB sont traitées à l'installation de stockage des déchets non dangereux (ISDND) de Duchy à Saint Florentin, gérée par la société COVED



3.2 Traitement des déchets recyclables

Les déchets recyclables sont transportés au centre de tri d'Ormoiy pour être triés par matériaux.



Le verre est expédié directement au centre de recyclage SOLOVER à Champforgueil (71).

Une fois triés, ces matériaux sont ensuite expédiés selon les filières aux différents repreneurs .

Matériaux	Repreneur
Plastiques	SUEZ
Aluminium	SUEZ
ACIER	SUEZ
CARTON	COVED
PAPIER	NORSKE GOLBEY
VERRE	VERALLIA ST GOBAIN

3.3 Traitement des déchets issus des déchèteries

Déchets	Type de traitement	Société	Adresse
Ferrailles	Recyclage	ACYCLEA	ST APOLINAIRE
Carton	Recyclage	SOREPAR CENTRE DE TRI	ORMOY
Végétaux	compost	VERT COMPOST	SAINT CYR LES COLONS
Encombrants	Enfouissement	Coved Duchy	DUCHY
BOIS	RECYCLAGE	KRONOFRANCE	SULLY SUR LOIRE (45)
Plâtre	Recyclage	RITLENG REVALORISATION	ROHR (67)
Pneumatiques hors aliapur	Recyclage	ALPHA RECYCLAGE	BREVANS (39)

4. Données financières

4.1 Les dépenses / recettes pour la gestion des déchets menagers

Recettes réelles de fonctionnement

Année	2022
Dotations, subventions ou participations	340 520 €
Vente de produits, prestations service	2 054 869.87 €
Autres produits exceptionnels/ produits gestion courante	7 825.92 €
Atténuation de charges	1 481,78 €
Total recettes réelles	2 404 697.92 €

Dépenses fonctionnement

Année	2022
Charges à caractère général	1 477 190 €
Charges de personnel	299 737 €
Charges financières	1 057.62 €
Autres dépenses (charges exceptionnelles, intérêt emprunt, amortissement)	116 016.66 €
Total dépenses réelles	1 894 001.73.61 €

Recettes réelles d'investissement

Année	2022
Dotations fonds divers RAR	225 651,21 €
Total recettes réelles	225 651.21 €

Dépenses réelles d'investissement

Année	2022
Emprunts	14 133.42 €
Immobilisations incorporelles avec RAR	11 340.00 €
Immobilisation corporelles	224 065.65 €
Total dépenses réelles	249 539.07 €

4.2 Analyse des coûts

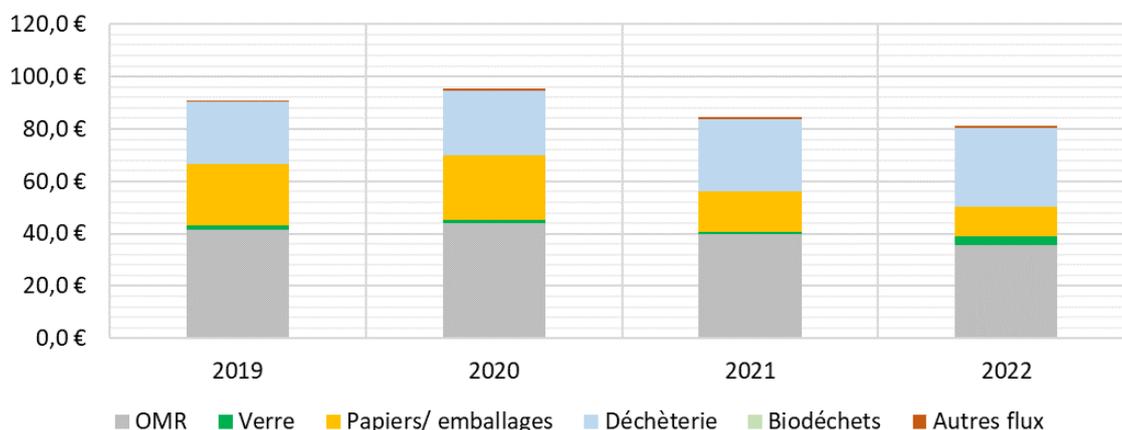
4.2.1 Coût aidé du service déchets

Evolution comparée du coût aidé en € HT/hab/an

	CCLTB			Bourgogne-Franche-Comté_Rural		
	Coût aidé €HT/hab.	Évolution n/n-1		Référence €HT/hab.	Écart	
		€/hab.	%		€/hab.	%
2019	90,8 €			91,4 €	-0,6 €	-1%
2020	95,4 €	4,6 €	5%	92,6 €	2,8 €	3%
2021	84,5 €	-10,9 €	-11%	99,8 €	-15,3 €	-15%
2022	81,3 €	-3,2 €	-4%	99,8 €	-18,5 €	-19%

Évolution du coût aidé par flux en € HT /hab

Évolution du coût aidé (€HT/hab.) par flux



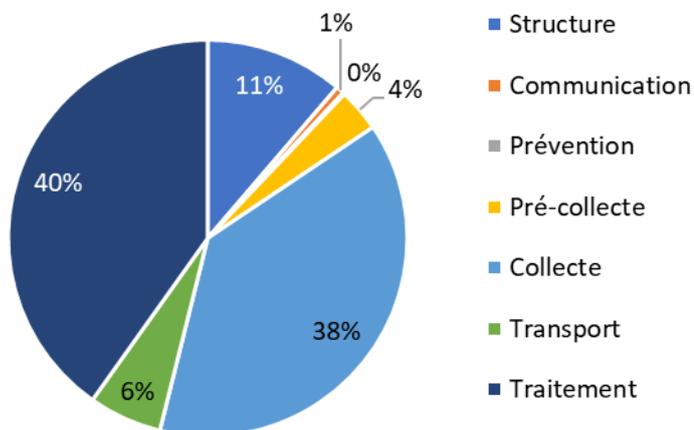
4.2.2 le financement du service

Taux de couverture du coût aidé TTC par le financement déchets (hors budget général)

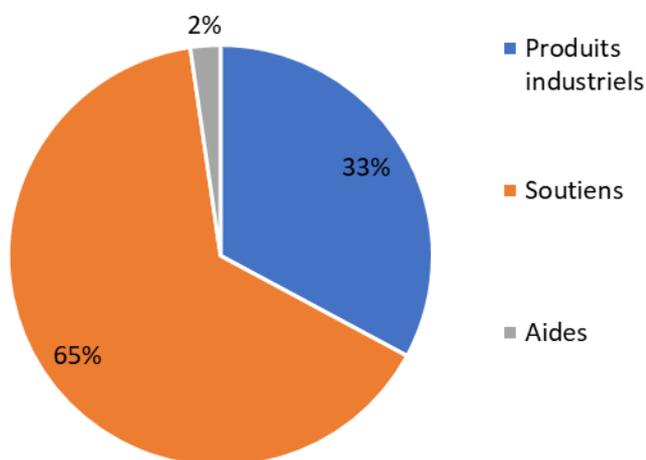
	CCLTB						
	Coût aidé €TTC/hab.	Évolution n/n-1		Financem ent	Évolution n/n-1		Taux couverture
		€/hab.	%		€/hab.	%	
2019	100,2 €			111,8 €			111%
2020	105,2 €	5,0 €	5%	92,5 €	-19,3 €	-17%	88%
2021	92,8 €	-12,4 €	-12%	102,5 €	10,0 €	11%	110%
2022	88,9 €	-3,8 €	-4%	118,3 €	15,8 €	15%	133%

4.2.3 la nature des charges et produits et la repartition

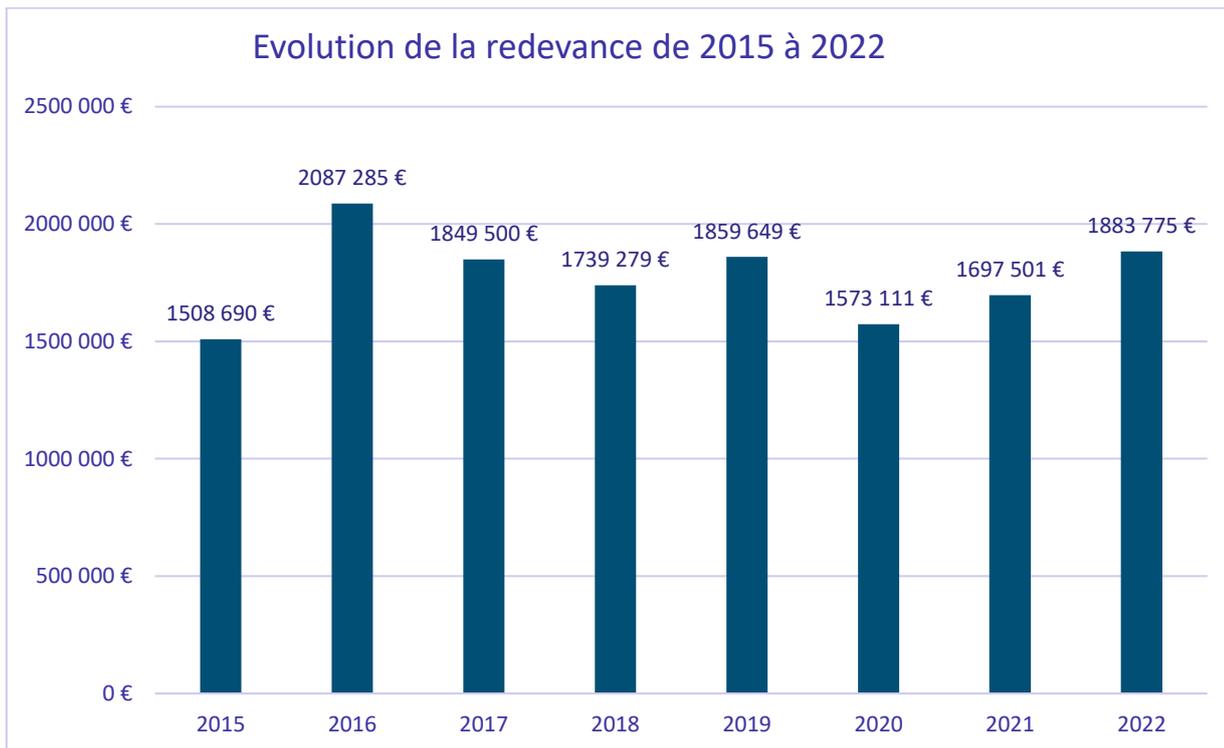
Répartition des charges
Tous flux - Année 2022



Répartition des produits
Tous flux - Année 2022



Evolution de la redevance depuis 2015



Sources CA 2015, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021, 2022)

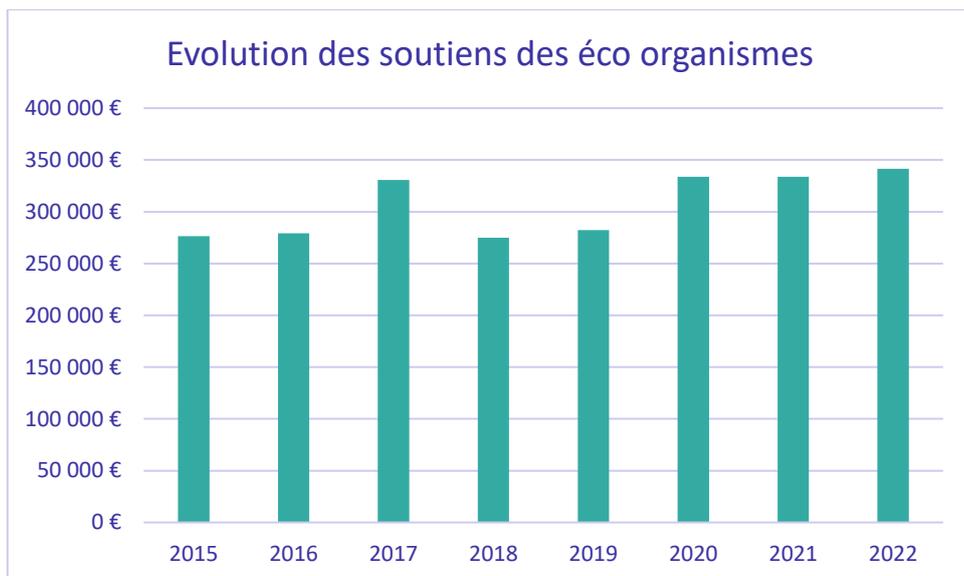
En 2022, la grille tarifaire a été simplifiée, elle est désormais constituée de 2 parts : 1 part fixe correspondant à l'accès aux différents services (collecte et traitement des différents déchets, en PAP en PAV ou en déchèterie) et 1 part variable correspondant au volume du bac et son nombre de levées forfaitaires. La refonte de la grille est basée sur un calcul au litre et non plus sur la composition du foyer.

Aussi il n'y a pas d'augmentation des tarifs pour les usagers sauf pour les résidences secondaires parce qu'ils ont une part abonnement identique aux résidences principales et les foyers une personne puisque le plus petit bac est de 120 litres. La commission a proposé pour 2023 l'acquisition de bacs 80 litres pour les foyers 1 personne uniquement et qui justifient moins de 8 levées par an.

Les levées supplémentaires ne sont plus majorées et les bonus ont été supprimés car ils ne récompensaient pas forcément que les bons trieurs.

La hausse du produit de la redevance s'explique par une mise à jour de plus en plus fine de notre base et la création de nouveaux comptes grâce notamment à la distribution de bacs jaunes qui a permis de repérer des usagers non dotés.

Evolution des soutiens des Eco organismes

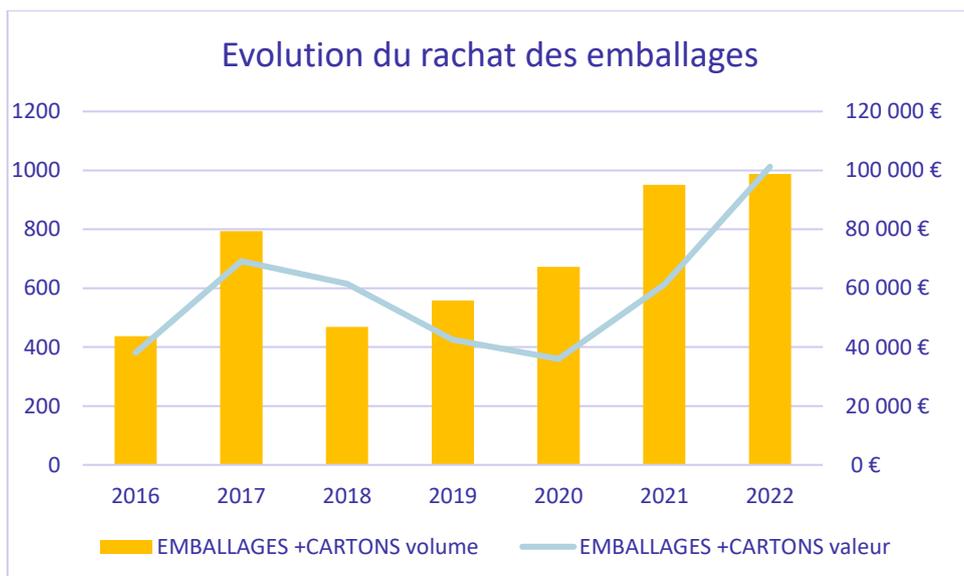


Source : récapitulatif à l'année correspondante et non à l'exercice budgétaire (les soutiens sont souvent versés en n+1 et même parfois à n+2)

Les montants des soutiens versés par les écoorganismes sont liés aux tonnages du tri sélectif et de certains flux de déchèterie (électrique, mobilier, déchets dangereux des ménages, textiles,).

Ces soutiens sont stables depuis 2020.

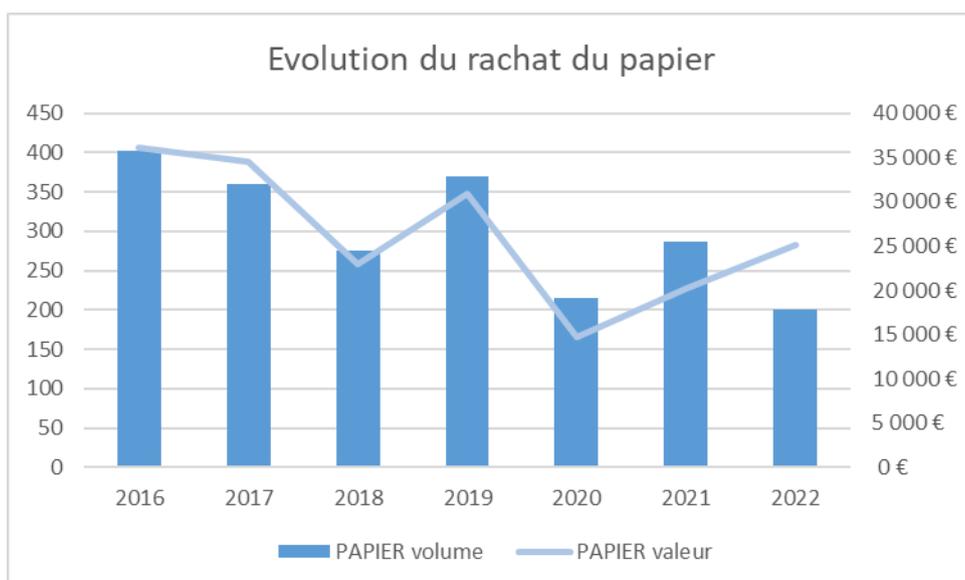
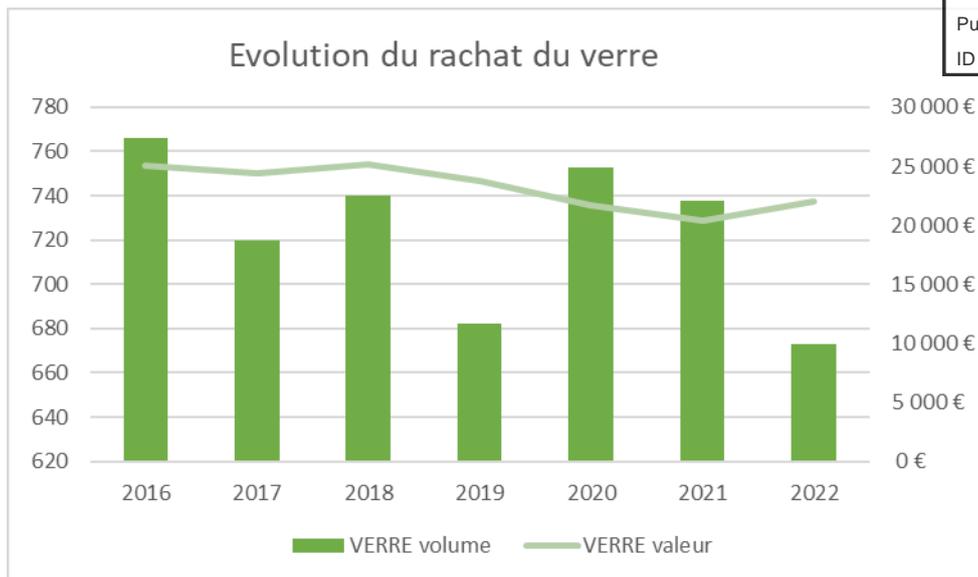
4.2.4 Rachat de matériaux



Nous avons une hausse des produits issus de la vente des emballages lié à la hausse des tonnages mais également une hausse des prix de rachat à la tonne pour certains plastiques.

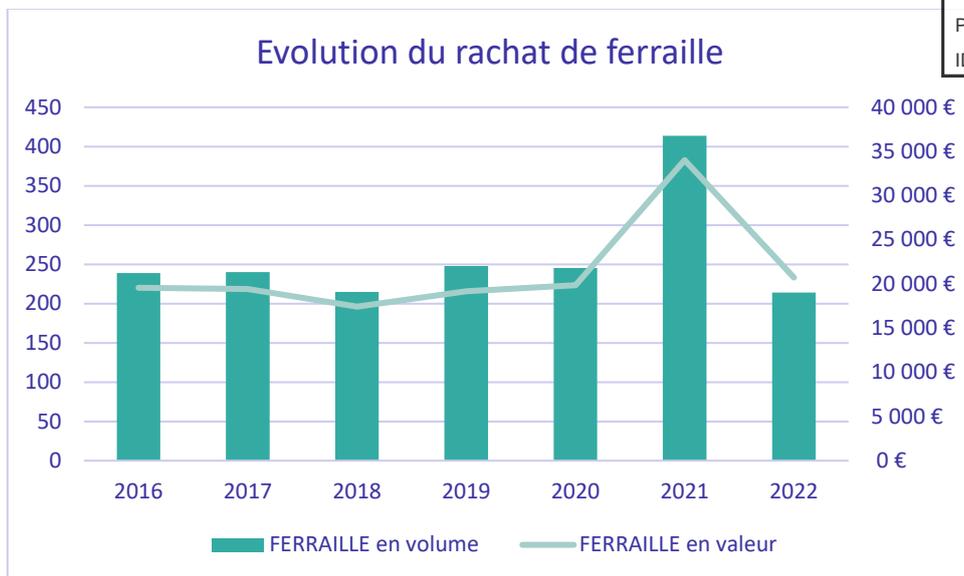
Pour le verre : nous avons une baisse de tonnage cependant les gros écarts en 2019 et en 2022 se justifient par des collectes non livrées avant le 31 décembre et donc passées sur l'année suivante : soit 33t passées en 2020 et 43t passées en 2023.

Envoyé en préfecture le 30/11/2023
 Reçu en préfecture le 30/11/2023
 Publié le 01.12.2023
 ID : 089-200039642-20231123-100_2023-DE



La consommation du papier diminue dans les foyers.

Par contre le prix moyen de rachat du papier était de 27,31 € en 2021 et 32.74 e en 2022.



Pour la ferraille nous avons une baisse des produits de la vente lié à la baisse des tonnages.

5. Communication, prévention

5.1 Actions de communication

Les outils de communication réalisés :

- Le mémo tri
- Le site Internet de la CCLTB
- <https://www.letonnerroisenbourgogne.fr/Vivre-et-habiter/Environnement/Gestion-des-dechets>
- Les calendriers de collecte des OM
- Les fiches inscription usagers
- Des vidéos qui sont en ligne sur le site internet avec différents sujets comme : la distribution des bacs jaunes, la grille tarifaire ...
 - <https://www.youtube.com/watch?v=JH1hli1d9sI>
 - <https://www.youtube.com/watch?v=kBWxkqjEDmc>
 - <https://www.youtube.com/watch?v=3H30qoqi5oA>



5.2 Animations, prévention

5.2.1 Animations en milieu scolaire et extra scolaire

Dans les Accueils de Loisirs du territoire (ALSH)

Les enfants des centres de loisirs du territoire ont été réunis à l'occasion d'une journée « graine de citoyen ». Les enfants étaient invités à participer à des jeux sur le thème du compostage. Comme par exemple, « le jeu du ver », une activité sur plateau de questions afin d'initier les enfants aux gestes du compostage... Mais aussi un jeu sur les gestes de tri à la maison. (jeux de la mallette pédagogique « Gardigam »)



En complément, les enfants ont pu rapporter chez eux un kit de plantation, comprenant des graines de fleurs, du compost mûr provenant des chalets de compostage, un sachet de terre et un petit pot en plastique.

Afin de bien préparer cette journée, l'animatrice s'est déplacée en amont dans chaque centre de Loisirs pour faire des rappels sur le tri, le compostage, l'environnement...

Nombre d'enfants touchés = 120

Le Service environnement a été invité à participer à une « journée verte » organisée par le Lycée de Tonnerre. Sur le stand Environnement de la CCLTB, les lycées pouvaient participer au jeu sur le temps de décomposition des déchets jetés dans la nature. Cette action venait en



complément de l'opération « nettoyons la nature » organisée le matin sur le pâti et les abords du lycée. Les

élèves ont ainsi pu se rendre compte de l'impact des déchets sur la nature en nettoyant un lieu qu'ils fréquentent, souillé, pollué par des déchets résultant des activités et des comportements humains irresponsables.



La grande surprise a été sur la quantité de mégots ramassés sur le site.

Nombres de lycéens touchés = 100



Interventions auprès des enfants de l'EPMS de Tonnerre avec un jeu sur le thème du tri.

Nombre d'enfants concernés = 25

5.2.2 informations grand public

- Plusieurs rencontres avec les différents groupes de stagiaires du GRETA ont eu lieu afin de rappeler les consignes de tri et les bonnes pratiques.

Nombre de personnes touchées = 60

5.2.3 Actions en porte à porte

Organisation des opérations quali tri avec le prestataire de collecte des emballages sur l'ensemble du territoire :

L'agent de prévention CCLTB, accompagné d'un agent du prestataire de collecte, a procédé au contrôle des sacs/bacs jaunes sur des communes. Les sacs/bacs sont étiquetés avec le motif de refus. L'agent de prévention sensibilise sur place si l'utilisateur est présent dans le cas contraire, un flyer d'explication est laissé dans la boîte aux lettres. Nombre d'actions=4

Campagne de sensibilisations en porte à porte sur les gestes de tri avec la police municipale auprès des usagers de Tonnerre. Nombre d'actions = 6

Campagne de sensibilisations en porte à porte sur les gestes de tri avec le bailleur Domanys afin de sensibiliser sur le tri et éviter les dépôts sauvages dans les quartiers. Nombre d'actions = 3

5.2.4 Autres actions de prévention

5.2.4.1 le tri des déchets

Pour faire suite à la distribution des bacs jaunes de fin 2021. Le service environnement a organisé sept réunions publiques sur le territoire. L'objectif premier était d'expliquer l'intérêt de la mise en place des bacs jaunes pour une collecte en porte à porte et informer sur la gestion des déchets sur le territoire pour comprendre l'intérêt du tri et de la prévention des déchets.

Ces réunions étaient également l'occasion d'échanger avec les usagers et répondre à leurs questions.

5.2.4.2 le compostage

Compostage Individuel

La CCLTB favorise le compostage individuel en proposant l'achat de composteurs :



Composteur 300l : 20€



Composteur 600l : 28€



Bio seau : 2€

Bilan des ventes de composteurs sur l'année 2022

Type composteur	Volume	Prix de vente	quantité
Composteur bois	300 l	20€	22
Composteur bois	600 l	28€	12

Compostage partagé

Liste des communes où sont installés des composteurs partagés.

Communes	Emplacement
RAVIERES	HLM
NUITS	HLM
STIGNY	MAIRIE
CHASSIGNELLES	MAIRIE
	JARDIN
	VALREUIL
ARGENTEUIL	PAV
MOLOSMES	GRAND VIREY
ST MARTIN	MAIRIE
TONNERRE	CRECHE
	PIERRE ET MARIE CURIE
	CAMPING

Liste des communes où sont installés des composteurs près des cimetières :

TISSEY, YROUERRE, COMMISSÉY, TANLAY, STVINNEMER, ST MARTIN, MOLOSMES, TRICHEY, STIGNY, FULVY, JUNAY



En 2022, les sites de composteurs partagés ont été remis en état ou à neuf

Chalets de compostage

Trois chalets sont à disposition des usagers sur Tonnerre

- × Rue de Louvois
- × Rue Pierre et Marie Curie
- × Quartier des Lices

Ils sont en accès libre.

L'accès au chalet a été amélioré suite à l'installation de volet sur la partie dépôt.

Un contrôle régulier est effectué afin de corriger les mauvais dépôts.

Dans l'ensemble les chalets sont utilisés respectueusement et les dépôts sont sérieux.



Bilan de la population desservie par les différents dispositifs de tri des

PIED D'IMMEUBLES		
COMMUNES	RUE	NBR FOYERS DESSERVIS
RAVIERES	RUE DU VILLAGE	40
NUITS	MARECHAL	18
	LECLERC	
TONNERRE CHALETS DES LICES		151
TONNERRE CHALET DE LOUVOIS		365
TONNERRE CHALET PIERRE ET MARIE CURIE		80
TONNERRE LA SANTE		44
	TOTAL	698

COMMUNES		
COMMUNES	RUE	NBR FOYERS DESSERVIS
STIGNY MAIRIE	POTERNE	12
	MONCELOT	11
CHASSIGNELLES JARDIN	FULVY	6
	RIVOLI	9
	RONDE	3
CHASSIGNELLES VALREUIL	CHEMIN CARREAU	14
	VALREUIL	10
CHASSIGNELLES MAIRIE	GRANDE RUE	65
	EMILE PROUDHON	12
ARGENTEUIL PAV	50% DES FOYERS	77
ST MARTIN MAIRIE	EN BAS	1
	DERRIÈRE LA VILLE	7
	RUE EGLISE	4
	PLACE EGLISE	9
	GRANDE HATE	5
	TOTAL	245
	SOUS TOTAL	943

Population desservie par composteurs individuels :

années	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	TOTAL	nbr usagers en bac	taux de foyers dotés
Nbre de dotation	265	73	41	37	11		57	86	39	609	7641	7.97

Des données sont manquantes en raison du changement de prestataire pour le logiciel RI 2019 mais aussi les dotation d'Ancy le Franc avant la fusion

Population couverte par un dispositif de tri à la source :

1545 x 2.13* = 3291 Soit une estimation de 21 % de la population couverte par un dispositif collectif

*2.13 = taille moyenne d'un foyer (donnée INSEE réf année 2019 dans l'Yonne)